



- PROGRAMME COURS PARTICULIER AVEC MAUD - DEROULEMENT ET CONTENU DE LA FORMATION

(Arrêté du 12 Décembre 2008 pris pour l'application de l'article R. 1311-3 du code de la santé publique)

Cette formation fixe les conditions de la pratique du maquillage semi-permanent (dermopigmentation)

La formation est d'une durée de 7 heures sur un jour.

La formation comporte un module pratique qui se déroule sur un jour.

MODULE DE FORMATION PRATIQUE - 3 UNITES AU CHOIX

UNITE 1 : PRATIQUE / LES SOURCILS SUR MODELE

- Démonstration, Simulation, Réalisation

UNITE 2 : PRATIQUE / LES LEVRES SUR MODELE

- Démonstration, Simulation, Réalisation

UNITE 3 : PRATIQUE / L'EYE-LINER SUR MODELE

- Démonstration, Simulation, Réalisation

- PROGRAMME COURS PARTICULIER AVEC MAUD - PROGRAMME DETAILLE ET HORAIRES

(Arrêté du 12 Décembre 2008 pris pour l'application de l'article R. 1311-3 du code de la santé publique)

MODULE DE FORMATION PRATIQUE - 3 UNITES

JOUR 1 – 7 HEURES

10h00 – 10h30	Présentation de la formation
10h30 - 13h30	Démonstration sur modèles* par la formatrice (UNITES 1 ou 2 ou 3) <ul style="list-style-type: none">▪ Un modèle Hairstoke by Maud ®▪ Un modèle Candy Lips by Maud ®▪ Un modèle Cat Eyes by Maud ®
14h30 – 17h30	Pratique sur modèles. (UNITES 1 ou 2 ou 3)
17h30 – 18h00	Evaluation du stagiaire - Bilan de stage - Remise des attestations

** en fonction des disponibilités des modèles, une ou plusieurs des techniques exclusives peuvent ne pas être visualisées.*